



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 093-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.120

Déposée le : 06.04.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann (Münsingen, UDF) (porte-parole)
Knutti (Weissenburg, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 08.06.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Quelle forme prendra à l'avenir le paysage hospitalier du canton de Berne ?

Il a fallu des générations à la Suisse et au canton de Berne pour bâtir un système de santé stable. Des années durant, nous avons eu la garantie de pouvoir bénéficier d'une couverture en soins de santé sûre et solide. La pression sur les coûts et les nouveaux développements ont entre-temps imposé des changements. Mais il est incompréhensible que le système de santé bernois soit à ce point déstabilisé. La fermeture des hôpitaux de Tiefenau et Münsingen annonce une perte de qualité pour la patientèle, qui devra notamment attendre plus longtemps pour les opérations programmées et une prise en charge aux urgences.

Compte tenu de l'état actuel du paysage hospitalier bernois et de la réticence dans le débat public, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle stratégie le Conseil-exécutif et le groupe de l'Île poursuivent-ils à plus long terme pour ce qui est du modèle de prise en charge et du paysage hospitalier bernois ?
2. Combien les fermetures des hôpitaux de Tiefenau et de Münsingen coûtent-elles au canton ? Notre système de santé en ressort-il meilleur marché ?
3. Que prévoit-on de faire, à court et à long terme, des deux ensembles immobiliers qui se libèrent ?
4. Quelles seront les conséquences financières pour la patientèle si l'hôpital universitaire opère et traite de plus en plus de cas non universitaires en stationnaire et de cas de chirurgie ambulatoire ?
5. Où et comment prévoit-on de traiter la patientèle ambulatoire à l'avenir ?

6. L'Hôpital de l'Île a-t-il besoin d'agrandir son service des urgences pour pouvoir accueillir les urgences de Tiefenau au moins ?
7. Comment le Conseil-exécutif et le groupe de l'Île prévoient-ils de remédier à la pénurie de personnel qualifié ? Les personnels des hôpitaux destinés à fermer n'iront pas nécessairement travailler à l'Île.
8. Les unités vides ou inutilisées ainsi que les délais d'attente inédits inquiètent les citoyennes et les citoyens. Quand et comment le Conseil-exécutif prendra-il publiquement position à ce sujet ?

Motivation de l'urgence : la situation est explosive et d'actualité, et la fermeture des deux hôpitaux est imminente.

Destinataire

– Grand Conseil